

Mai

2022

n°287

**Compte-rendu
de la réunion du
5 mai 2022**

Flash communal

Grammond

Présents :

- Patrice CARTERON (Maire)
- Bruno GREGOIRE (Adjoint)
- Catherine GANDIN (Adjointe)
- Joël SEON (Adjoint)
- Cyril VILLARD (Adjoint)
- Paul BONNIER
- Xavier GRANJON
- Lucia POINT
- Thierry VACHON
- Murielle BEYNEL
- Damien GIANDOLINI
- Laurent CHIPIER
- Jean-Pierre POULAT
- Sandra PADEL
- Gilles THELISSON

❖ REVISION DES LOYERS

Actuellement, la commune perçoit les loyers de M. JOURDAN et des infirmières, place de l'église, de Mme REYNAUD au-dessus de la mairie, et paie celui du local « voirie » à M. GUYOT.

Les loyers de M. JOURDAN et des infirmières sont révisables et le Conseil Municipal décide d'appliquer une augmentation sur la base de l'indice de référence des loyers (IRL). Ainsi, à compter du 1er juillet 2022, M. JOURDAN devra acquitter un loyer de 277,25 € et les infirmières de 151,24 €.

Son bail ayant moins d'un an, le loyer de Mme REYNAUD n'est pas révisable cette année. Quant au local « voirie », suite à la réhabilitation de l'ancien bâtiment Grataloup en Centre Technique Municipal, le bail a été résilié à compter du 1^{er} juin 2022.

❖ POINTS SUR LE PERSONNEL

- Mme Murielle POULAT ne souhaite pas renouveler son contrat de travail à l'agence postale.
- Mme Pascale RICHIODU demande une disponibilité pour convenances personnelles à compter du 29 août 2022.
- Mme Lauriane ROMAO désire prendre un congé parental à temps partiel à compter du 1^{er} septembre 2022.

La commission « jeunesse, cantine, école » se réunira prochainement pour organiser la prochaine rentrée.

❖ ETATS DES TRAVAUX EN COURS

City Stade : Les finitions ont été effectuées. La plateforme de la tyrolienne va être rehaussée. Une table a été installée, une seconde va bientôt être posée. Le Conseil Municipal remercie chaleureusement M. Jo CHILLET et M. Roland VILLARD pour leurs créations.

Local technique : Les façades devraient être réalisées au cours du mois.

Chufferie Ecole : La cuve de fioul va être enlevée prochainement afin d'installer le réservoir pour le stockage des granulés.

❖ MARCHE DE PRINTEMPS

Une trentaine de forains seront présents pour le grand marché de printemps du 14 mai 2022. Ce dernier aura lieu sur la place de l'Eglise, sur une partie de la rue de la passementerie et sur l'ancien terrain de foot.

❖ COMPTE RENDU DE LA REUNION AVEC LE COLLECTIF

Une réunion a eu lieu avec le collectif le vendredi 22 avril. Le contexte actuel sur la commune, les objectifs visés et l'étude d'aménagement de logements locatifs sur le terrain de tennis ont été présentés.

Suite à cette rencontre, les commissions « Bâtiments » et « Communication » vont réfléchir à un questionnaire à destination de l'ensemble de la population pour recueillir des avis et/ou des propositions.

❖ QUESTIONS DIVERSES

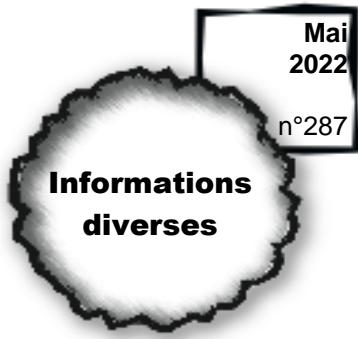
Contrat CHOLTON : Le Conseil Municipal accepte le nouveau contrat proposé par l'entreprise Cholton d'un montant de 2.900 € H.T. conclu pour une période de 4 ans qui débutera le 1^{er} Juin 2022. Ce contrat de prestation intègre la mise à disposition d'une équipe d'intervention 24H/24 et une assistance à la collectivité permettant de maîtriser le service de distribution d'eau. Les prestations optionnelles (lavage cuve, recherche fuites...) feront l'objet d'une tarification spécifique.

SAGE : Le nouveau contrôle CO2 des classes donne un bilan très convenable. L'analyse du système de chauffage existant du gymnase montre des consommations très correctes ce qui rend difficile la recherche de nouvelles pistes d'économies. Une étude avec d'autres énergies nous a été néanmoins présentée.

Agrandissement NEYRET : Les travaux devraient débuter courant juin.

Finances : Dans la conjoncture actuelle (forts investissements des années précédentes, subventions non encore perçues, paiement du retard des factures d'eau ...), la trésorerie actuelle de la commune est extrêmement tendue. Pour y remédier, le Maire suspend son indemnité et les adjoints revoyent également leurs indemnités de fonction à la baisse. De plus, des projets (construction de l'abri du local technique, télégestion) sont reportés à l'année prochaine. La commune est à la recherche d'avance de trésorerie par des emprunts à court terme.

Collecte Ukraine : Suite à différentes informations de la CCMDL et à une filière a priori sérieuse, il sera possible d'apporter des aliments et produits d'hygiène non périssables, couvertures, duvets en mairie jusqu'au 24 mai 2022. Cette collecte sera acheminée par la suite à Saint Martin en Haut qui se chargera de transférer les dons en Ukraine.



Suivez l'actualité de Grammond sur :

- ❖ Facebook : www.facebook.com/Grammond42.Commune
- ❖ Internet : <https://www.grammond.fr/>

✓ **Recensement militaire :**

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **juin 2006**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur **carte d'identité et du livret de famille des parents**, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans. L'attestation de recensement, remise par la Mairie, est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Les jeunes recensés doivent s'inscrivent, par la suite, dans l'espace jeune du site majdc.fr.

✓ **Fermeture du secrétariat de mairie :**

- ❖ Le **secrétariat de mairie** sera fermé le **lundi 6 juin 2022**.

✓ **Inscription transports scolaires :**

Les inscriptions au transport scolaire pour la rentrée 2022-2023 sont ouvertes à compter du 12 mai 2022 sur le site www.carsdurhone.fr/scolaires

✓ **Classe en 2 :**

Le banquet des classes en 2 aura lieu le **samedi 10 septembre**.

Les invitations sont en cours de distribution. Toutes les personnes concernées qui souhaitent y participer mais qui n'auraient pas reçu d'invitation d'ici le 15 juillet peuvent se faire connaître auprès de Justine VILLEMAGNE au 07 82 52 63 15.

✓ **Poubelle**

Merci de ne pas mettre les cartons (dimension supérieure à une boîte de chaussures) dans les bacs jaunes. Un emplacement est prévu, pour ceux-ci vers le cimetière. RAPPEL : Les points de collecte ne sont pas des déchetteries ! Merci de respecter ces lieux et de mettre les différents déchets dans leurs bons containers.

✓ **Enquête INSEE :**

L'INSEE réalise d'avril à décembre 2022, une enquête statistique sur l'autonomie des personnes résidant en France, avec un volet complémentaire sur les conditions de vie de leurs proches aidants. Cette enquête, à caractère obligatoire, est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil national de l'information statistique (CNIS). Un échantillon de personnes a été sélectionné aléatoirement parmi celles ayant répondu à l'enquête Vie Quotidienne et Santé 2021. Si vous en faites partie, un enquêteur de l'INSEE prendra contact avec vous pour répondre à l'enquête. Les enquêteurs de l'INSEE sont tenus au secret professionnel. Vos réponses restent anonymes et confidentielles. Elles serviront uniquement à établir des statistiques, la loi interdisant tout usage à des fins de contrôle fiscal.

✓ **Le Costumier des 4 Cantons :**

Le Costumier des 4 Cantons de Saint-Symphorien-sur-Coise est ouvert au public les mercredis après-midi de 14h à 17h et les samedi matins de 9h à 11h30 sur rendez-vous uniquement au 07.86.79.45.36.

✓ **Comice des 4 cantons :**

Pour rappel, réservez votre week-end du 25 et 26 juin 2022.

Le comice aura lieu à la gare routière et sur le terrain stabilisé de CHAZELLES SUR LYON.

✓ **Manifestations sportives :**

Des manifestations sportives seront présentes au cours du mois de juin sur les communes voisines. Ces dernières vont utiliser les chemins communaux de la commune :

- Saint Denis-sur-Coise : Randonnée « Un élán pour Lucas » le 11 juin 2022
- Chevrières : « La course des Adrets 2022 » le 18 juin 2022